

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON C.

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : PERROUX
Prénom : Christophe
Adresse : 33 Rue du Général Ch. Diego Brosset
CP Ville : 39100 DOLE
Téléphone : 06.87.92.88.33
Mail : christopheperroux@gmail.com
Lien de parenté : Père

LE LOCATAIRE :

Nom : PERROUX
Prénom : Chloé
Date de naissance : 2000-09-10 à Dijon

Adresse : Idem Père
Téléphone : 06.70.44.29.04
Mail : chloeperroux@gmail.com

Article 1

26 Rue de Mulhouse
21000 DIJON
Bâtiment : A - Etage : 0 - Apt. N° C.D02 - Surface :
31m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 29 novembre 2021
Expirera le : 28 novembre 2022

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3
des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 550.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable
conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des
conditions générales ou pourra être modifié en cas de
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le
montant du dépôt de garantie est de : 480.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions
générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 0.00 €

Fait à DIJON, le 29 novembre 2021

En 3 exemplaires originaux